

Délibération n°21-CFVU-139

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L.712-6-1, L. 712-1 ;

Vu les statuts de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la proposition par la direction de l'INSPE en date du 16 novembre 2021.

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire adoptent le calendrier du Master MEEF 1^{er} degré pour l'année 2022 tel que présenté en annexe.

Nombre de membres en exercice : 18 Nombre de membres présents ou représentés : 15	Nombre de voix favorables : 15 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0
---	---

Délibéré du 19/11/2021

La présidente

Catherine RIS



Calendrier INSPE 2022 MEEF 1er degré

